

	<b>Compte-rendu succinct</b>	<b>Le Président :</b> M. Gérome FASSENET
	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<b>Le Secrétaire de Séance :</b> M. Antony BOURCET
Affiché le :	<i>Séance du Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023</i>	

Personnes excusées/absentes :

- **Dampierre** : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony FALCONNET, Mme Valérie BENDERITTER
- **Evans** : M. Emmanuel BARBERET
- **Monteplain** : M. Luc BEJEAN
- **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE
- **Mutigney** : M. Eric DRUOT
- **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD
- **Ougney** : M. Cédric IVANES
- **Ranchot** : M. Gérard ROBERT
- **Saligney** : M. Gilbert LAVRY
- **Taxenne** : M. Ludovic DUVERNOIS

Le Conseil Communautaire a été convoqué le jeudi 13 avril 2023 à 19h00 à la salle des fêtes à Gendrey sous la présidence de Monsieur Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 19h10 et a été levée à 20h04.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour.

### **1. AFFAIRES GENERALES**

- a. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 et désignation d'un secrétaire de séance


Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- **nomme M. Antony BOURCET comme secrétaire de séance ;**
- **approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 13 avril 2023.**

*Voté à l'unanimité*

## ANNEXE

	<b>Compte-rendu succinct</b>	<b>Le Président :</b> M. Gérome FASSET
	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<b>Le Secrétaire de Séance :</b> M. Olivier DEMANDRE
Affiché le :	<i>Séance du Jeudi 13 avril 2023</i>	

Personnes excusées/absentes :

- Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD
- Dampierre : M. Anthony FALCONNET, Mme Valérie BENDERITTER
- Fraisans : M. Hubert BACOT, M. Dominique JOLY
- Gendrey : Mme Lydia LUTHRINGER
- La Barre : M. Philippe GIMBERT
- Monteplain : M. Luc BEJEAN
- Orchamps : M. Nicolas JOLY, Mme Barbara PANOUILLOT
- Our : M. Segundo ALFONSO
- Rans : M. Raphaël TEMPESTA
- Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE
- Salans : M. Philippe SMAGGHE
- Serre les Moulrières : M. Claude TERON

Le Conseil Communautaire a été convoqué le Jeudi 13 avril 2023 à 19h00 à la salle des fêtes à Gendrey sous la présidence de Monsieur Gérome FASSET, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 19h12 et a été levée à 21h00.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour.

### 1. AFFAIRES GENERALES

- a. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 et désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- nomme M. Olivier DEMANDRE comme secrétaire de séance ;
- approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 23 mars 2023.

*Voté à l'unanimité*

b. *Décisions prises par le Président*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

2. **FINANCES**

a. *COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET PRINCIPAL*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2022 par le recaveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

12200 - CC CURA HOND

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 085 146,97	8 730 508,25	11 785 172,72
Titres de recette émis (b)	1 493 051,56	7 467 158,25	8 960 209,71
Mutations de titres (c)		27 126,90	27 126,90
Recettes nettes (d = a - c)	1 433 051,54	8 433 431,65	9 897 473,21
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 085 146,97	8 730 508,25	11 785 172,72
Mandats émis (f)	1 309 198,18	7 401 292,85	8 710 491,03
Annulations de mandats (g)	265,11	513 268,99	513 534,10
Depenses nettes (h = e - g)	1 308 134,22	7 288 023,86	8 596 158,08
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	184 127,32	151 797,79	337 915,72
(h - d) Déficit			

**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

12200 - CC CURA HOND

Exercice 2022

	BUDGETS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	ANNULÉS DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERTS OU LIQUIDATION DE BUDGETS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON SCHEMATIQUES	ACQUISITION DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	2 714,39		184 127,32		186 841,71
Fonctionnement	1 074 915,15		151 797,79		1 226 667,54
<b>TOTAL I</b>	1 077 629,54		337 915,72		1 413 519,25
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
CC CURA HOND - DAP des SERVICES					
Investissement	-346 016,24		85 872,12		-60 144,12
Fonctionnement	82 581,50		-78 725,52		4 855,98
<b>Sous-TOTAL</b>	-68 465,00		7 146,60		-51 318,40
<b>TOTAL II</b>	-68 465,00		7 146,60		-51 318,40
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
CC CURA HOND - DAP des SERVICES COMMERCIAUX					
Investissement					

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

4300 - CC Jura Nord

Exercice 2022

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2021)	PART APPORTÉE À L'ÉVALUATION À L'EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	INDICATEUR DE PERFORMANCE DE MONSTRATE PAR DÉPENSEMENT (ARRÔGE DES BUDGÉTAIRES)	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
<b>Prévisions</b>					
<b>4300-02 Jura Nord</b>					
<b>Sous-Total</b>					
4300-02-01 Jura Nord					
Prévisions	1 020 510,00		1 027 110,42		1 027 110,42
Fonctionnement	412 912,48		31 165,30		443 977,78
<b>Sous-Total</b>	<b>1 031 222,48</b>		<b>1 058 275,72</b>		<b>1 471 088,20</b>
4300-02-02 Jura Nord					
Prévisions	170 423,12		-74 480,56		95 942,56
Fonctionnement	179 423,12		-74 480,56		104 942,56
<b>Sous-Total</b>					
4300-02-03 Jura Nord					
Prévisions			275,80		275,80
Fonctionnement			275,80		275,80
<b>Sous-Total</b>					
<b>TOTAL 4300</b>	<b>1 201 645,60</b>		<b>1 054 070,96</b>		<b>1 571 286,80</b>
<b>TOTAL 3 + 12 + 323</b>	<b>1 201 645,60</b>		<b>1 054 070,96</b>		<b>1 571 286,80</b>

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement Collectif » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

### Résultats budgétaires de l'exercice

4300 - CC Jura Nord ASSAINISSEMENT

Exercice 2022

	SECTION D'ÉVALUATION	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 207 290,13	1 027 161,34	7 234 451,47
Titres de recette émis (b)	2 565 869,60	521 812,59	3 087 682,19
Réductions de titres (c)		0 309,27	0 309,27
Recettes nettes (d = a + b - c)	2 565 869,60	521 503,32	3 087 372,92
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 207 290,13	1 027 161,34	7 234 451,47
Mandats émis (f)	2 045 297,63	397 542,43	2 442 840,06
Annulations de mandats (g)	545 757,65	175 291,91	721 049,56
Dépenses nettes (h = e - f + g)	1 615 234,85	522 309,84	2 137 544,69
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	1 040 634,75	40 193,48	1 080 828,23
(d - h) Déficit			

#### c. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

### Résultats budgétaires de l'exercice

4302 - CC JV Assn non collectif

Exercice 2022

	SECTION D'ÉVALUATION	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	850,00	66 401,51	67 251,51
Titres de recette émis (b)		65 116,94	65 116,94
Réductions de titres (c)		20,00	20,00
Recettes nettes (d = a + b - c)		65 096,94	65 096,94
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	350,00	95 324,53	95 674,53
Mandats émis (f)		64 423,13	64 423,13
Annulations de mandats (g)		64 423,13	64 423,13
Dépenses nettes (h = e - f + g)		0,00	0,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		65 096,94	65 096,94
(d - h) Déficit			

d. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Ordures ménagères » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Voté à l'unanimité*

Résultats budgétaires de l'exercice

14204 - CC JURA NORD-ON

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)		1 227 426,19	1 123 458,19
Autres de recettes déca (b)		972 447,35	972 447,35
Réductions de titres (c)		19 589,12	19 589,12
Recettes nettes (d = a - b - c)		952 843,24	952 843,24
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)		9 581 726,19	1 001 726,19
Mandats émis (f)		9 528 023,17	1 001 023,17
Annulations de mandats (g)		32 494,29	74 424,29
Depenses nettes (h = f - g)		9 227 527,88	9 227 527,88
<b>BALANCEAU DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		72 315,36	74 315,36
(h - d) Déficit			

e. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Voté à l'unanimité*

Résultats budgétaires de l'exercice

11704 - CC JURA SUD-EST LES PERRIERES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	486 589,61	444 201,12	930 790,73
Autres de recettes déca (b)	244 024,50	399 827,76	643 852,26
Réductions de titres (c)		248 822,76	248 822,76
Recettes nettes (d = a - b - c)	242 565,11	195 378,36	437 943,47
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	486 589,61	444 201,12	930 790,73
Mandats émis (f)	42 754,89	140 265,89	183 020,78
Annulations de mandats (g)		14 219,40	14 219,40
Depenses nettes (h = f - g)	42 754,89	126 046,49	168 801,38
<b>BALANCEAU DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	199 810,22	69 331,87	269 142,09
(h - d) Déficit			

**1. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

12400 - COM-MANÈGE PHOTOVOLTAÏQUES

Exercice 2022

	SECTION D'ÉQUIPEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTION
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	100 000,00	23 000,00	123 000,00
Autres de recette (b) (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = a + b - c)			
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	100 000,00	23 000,00	123 000,00
Modifs de (f)			
Annulations de crédits (g)			
Depenses nettes (h = e - f - g)			
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(i = h) Excédent			
(j = d) Déficit			

**2. COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Voté à l'unanimité*

**Résultats budgétaires de l'exercice**

12413 - COM-MANÈGE PHOTOVOLTAÏQUES

Exercice 2022

	SECTION D'ÉQUIPEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTION
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	100 000,00	23 000,00	123 000,00
Autres de recette (b) (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = a + b - c)			
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	100 000,00	23 000,00	123 000,00
Modifs de (f)			
Annulations de crédits (g)			
Depenses nettes (h = e - f - g)			
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(i = h) Excédent			
(j = d) Déficit			

g. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, est invité à se retirer de la salle et à ne pas prendre part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Principal, lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

3 BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
	011-Charges à caractère général	1 540 600,78 €	0,00 €	70- Produits des services	1 193 275,50 €	0,00 €
	012-Charges de personnel	4 260 019,62 €	0,00 €	73- Impôts et taxes	4 510 160,00 €	0,00 €
	14- Atténuation de produits	267 800,00 €	0,00 €	74- Dotations Participations	1 527 955,25 €	0,00 €
	05- Autres charges de gestion courante	741 108,62 €	0,00 €	75- Autres produits de gestions courantes	25 920,86 €	0,00 €
	06- Charges financières	67 841,46 €	0,00 €	76- Produits financiers		0,00 €
	07- Charges exceptionnelles	1 890,37 €	0,00 €	77- Produits exceptionnels	18 282,67 €	0,00 €
			0,00 €	083- Atténuations de charges	120 572,99 €	0,00 €
	022 Opérations d'ordre	225 030,41 €	0,00 €	042 Opérations d'ordre	1 092,40 €	0,00 €
	<b>TOTAL I</b>	<b>7 286 029,26 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>7 439 823,65 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2022  
REPRISE RESULTAT EXCEDENTAIRE 2021  
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022

153 794,39 €  
1 074 612,15 €  
**1 228 406,54 €**

INVESTISSEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
	Mors Opérations :					
	13 - Subventions d'investissement	0,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	174 912,51 €	0,00 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées	801 485,23 €	390,00 €			
	20 - Immobilisations incorporelles	69 729,18 €	108 053,91 €	13 - Subventions d'investissement	1 002 590,86 €	43 000,36 €
	204 - Subventions d'équipement versées	37 263,01 €	29 250,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
	21 - Immobilisations corporelles	214 037,27 €	34 960,64 €	165 - Dépôts et cautionnements reçus	600,00 €	0,00 €
	23 - Immobilisations en cours	866,00 €	71 049,60 €	23 - Immobilisations en cours		
	26 - Participations et créances rattachées	0,00 €		27 - Autres immobilisations financières		
	27 - Autres immobilisations financières	0,00 €		65304 - Etude thermique CEE TEPCV	0,00 €	43 129,00 €
	458100 - Etude thermique CEE TEPCV	0,00 €	41 420,00 €			
	Par Opérations :					
	1281 - PIAIN EXT. - PIAIN EXTENSION		0,00 €			
	1283 - POLE TROUV. - POLE JEUNESSE GENDREY	100 000,00 €	0,00 €			
	1305 - POLE JEUN. - POLE JEUNESSE VALLEE D'ORCOW	0,00 €	1 104,00 €			
	1311 - E. De Nuisse - Espace danse	0,00 €	0,00 €			
	1321 - GARE RANCHOI II - GARE RANCHOI IER ETAGE	12 523,76 €	0,00 €			
	1331 - GYM - GYMNASI RESTRUCTURATION	0,00 €	0,00 €			
	1341 - PERANCH - POLE EDUCATIF RANCHOI	0,00 €	714,00 €			
	1361 - GENDSAMP - GENDARMERIE DAMPIERRE	0,00 €	0 720,00 €			
	1371 - GENAPI LA VEZE	1 367,60 €				
	040 Opérations d'ordre	1 092,40 €	0,00 €	040 Opérations d'ordre	225 030,41 €	0,00 €
	041 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	041 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 206 930,23 €</b>	<b>393 688,01 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 493 051,50 €</b>	<b>46 522,46 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2022  
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021  
SOLDE DES RESTES A REALISER 2022  
BESOIN EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022

184 124,93 €  
2 716,55 €  
-309 168,99 €  
**-22 327,51 €**

**h. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Assainissement Collectif », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

**D BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					
	DEPENSES			RECETTES	
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022 Reporté 2023
EXPLOITATION	011- Charges à caractère général	30 398,35 €		70- Vente pdt, prestation de services	305 544,60 €
	012- Charges de personnel	48 689,67 €		74- Subvention d'exploitation	7 407,20 €
	014 - Atténuations de produits	54 065,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	2 100,48 €
	05 - Autres charges de gestion courante	0,00 €		76 - Produits financiers	0,00 €
	06- Charges financières	72 898,44 €		77- Produits exceptionnels	47 090,20 €
	07- Charges exceptionnelles	49 525,03 €		040 Opérations d'ordre	60 175,44 €
	040 Opérations d'ordre	226 685,90 €		TOTAL II	533 423,90 € 0,00 €
	TOTAL I	473 258,39 €	0,00 €		
	RESULTAT REALISE 2022 (Total I + Total II)				41 165,20 €
	REPRISE RESULTAT 2021				412 803,88 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022				453 969,08 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES ET OPERATIONS					
	DEPENSES			RECETTES	
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022 Reporté 2023
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilées	257 680,38 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	11 375,70 €
	20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €		13- Subventions d'investissement	1 528 807,00 € 137 126,17 €
	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	1 582,04 €	16- Emprunt	800 000,00 € 0,00 €
	22 - Immobilisations en cours	2 318,00 €	0,00 €	20- Immobilisations incorp	
				21- Immobilisation corp	
				23- Immobilisation en cours	
	040 Opérations d'ordre	60 175,44 €		040 Opérations d'ordre	226 685,90 €
	041 Opérations d'ordre			041 Opérations d'ordre	
	TOTAL	1 479 349,98 €	912 248,56 €	TOTAL	2 586 868,80 € 171 126,17 €
	SOLDE D'EXECUTION 2022				1 087 318,62 €
	REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021				1 630 662,00 €
	SOLDE DES RESTES A REALISER 2022				-741 126,39 €
	BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022				1 986 754,23 €



1. **COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF »**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

9 BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

		SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
		DEPENSES		RECETTES		
	Designation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Designation	Réalisé 2022	Reporté 2023
EXPLOITATION	011- Charges à caractère général	11 314,39 €	0,00 €	70- Vente pdr, prestation de services	12 070,00 €	
	012- Charges de personnel	51 508,74 €	0,00 €	74- Subvention d'exploitation		
	65- Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	77- Produits exceptionnels	33 028,94 €	
	66- Charges financières		0,00 €	042 Opérations d'ordre		
	67- Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	TOTAL II	65 098,94 €	0,00 €
	68- Dotations aux aménagements	0,00 €				
	042 Opérations d'ordre		0,00 €			
	<b>TOTAL I</b>	<b>62 823,13 €</b>	<b>0,00 €</b>			

RESULTAT REALISE 2022 (Total I + Total II)  
REPRISE RESULTAT 2021  
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022

275,81 €  
0,00 €  
**275,81 €**

		SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS				
		DEPENSES		RECETTES		
	Designation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Designation	Réalisé 2022	Reporté 2023
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilées			11- Subventions d'investissement		
	26 - Immobilisations incorporelles			16 - Emprunt		
	21 - Immobilisations corporelles			20 - Immobilisations incorp		
	23 - Immobilisations en cours			21 - Immobilisation corp		
	040 Opérations d'ordre			25 - Immobilisation en cours		
	041 Opérations d'ordre			10 - Fonds et réserves		
		<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	040 Opérations d'ordre	
				041 Opérations d'ordre		
				<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2022  
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021  
SOLDE DES RESTES A REALISER 2022

0,00 €  
0,00 €  
0,00 €

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022

**0,00 €**

j. **COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Ordures Ménagères », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

6 BUDGET ORDURES MENAGERES

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES							
	DEPENSES			RECETTES			
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général	915 097,42 €	0,00 €	70 - Vente pat. prestation de services	952 849,24 €		
	012 - Charges de personnel	35 891,55 €	0,00 €	74 - Subvention d'exploitation			
	05 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €				
	06 - Charges financières		0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €		
	07 - Charges exceptionnelles	8 756,97 €	0,00 €				
	08 - Dotations aux amortissements	67 800,00 €					
042 Opérations d'ordre		0,00 €	042 Opérations d'ordre				
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 027 645,94 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>952 849,24 €</b>	<b>0,00 €</b>	
RESULTAT REALISE 2022 (Total I + Total II)				-74 688,64 €			
REPRISE RESULTAT 2021				179 428,10 €			
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022				104 739,46 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES ET OPERATIONS							
	DEPENSES			RECETTES			
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilées			11 - Subventions d'investissement			
	20 - Immobilisations incorporelles			16 - Emprunt			
	21 - Immobilisations corporelles			20 - Immobilisations incorp			
	23 - Immobilisations en cours			21 - Immobilisation corp			
				23 - Immobilisation en cours			
				10 - Rentes et réserves			
	040 Opérations d'ordre			040 Opérations d'ordre			
	041 Opérations d'ordre			041 Opérations d'ordre			
		<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	SOLDE D'EXECUTION 2022				0,00 €		
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021				0,00 €			
SOLDE DES RESTES A REALISER 2022				0,00 €			
BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022				0,00 €			

k. **COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAM-PIERRE »**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

0 BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
EXPLOITATION	011- Charges à caractère général	0.00 €	0.00 €	70- Vente pds, prestation de services	0.00 €	
	012- Charges de personnel		0.00 €	74- Subvention d'exploitation		
	66- Charges financières	0.00 €	0.00 €	77- Produits exceptionnels	6 526.60 €	
	67- Charges exceptionnelles		0.00 €	040 Opérations d'ordre	60 754.38 €	
	040 Opérations d'ordre	146 026.50 €	0.00 €	043 Opérations d'ordre	0.00 €	0.00 €
	043 Opérations d'ordre	0.00 €	0.00 €	TOTAL II	67 280.98 €	0.00 €
	<b>TOTAL I</b>	<b>146 026.50 €</b>	<b>0.00 €</b>			
RESULTAT RÉALISÉ 2022 (Total I + Total II)				-78 735.52 €		
REPRISE RESULTAT 2021				83 581.50 €		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022				4 845.98 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €		13- Subventions d'investissement		
	20 - Immobilisations incorporelles			16 - Emprunt		
	21 - Immobilisations corporelles			20- immobilisations meqfp		
	23 - Immobilisations en cours			21- immobilisation ccfp		
	040 Opérations d'ordre	60 754.38 €		22- immobilisation en cours		
	041 Opérations d'ordre			10- fonds et réserves	146 026.50 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>60 754.38 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>146 026.50 €</b>
SOLDE D'EXECUTION 2022				85 272.12 €		
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021				-146 026.50 €		
SOLDE DES RESTES A REALISER 2022				0.00 €		
BESOIN/EXCÉDENT DE FINANCEMENT 2022				-60 754.38 €		

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis Chopin, 1<sup>er</sup> Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques », peut se résumer de la manière ci-après.

*Voté à l'unanimité*

0 BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
EXPLOITATION	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
	011 - Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	70 - Vente cdi, prestation de services		
	012 - Charges de personnel		0,00 €	74 - Subvention d'exploitation	0,00 €	
	05 - Charges financières		0,00 €	77 - Produits exceptionnels		
	07 - Charges exceptionnelles		0,00 €			
	043 Opérations d'ordre		0,00 €	043 Opérations d'ordre		
	04 Opérations d'ordre		0,00 €	04 Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL I</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
RESULTAT REALISE 2022 (Total I + Total II)					0,00 €	
REPRISE RESULTAT 2022					0,00 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2022					0,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023	Désignation	Réalisé 2022	Reporté 2023
	16 - Emprunts et dettes assimilées			11 - Subventions d'investissement		
	20 - Immobilisations incorporelles			16 - Emprunt		
	21 - Immobilisations corporelles			20 - Immobilisations incorp		
	23 - Immobilisations en cours			21 - Immobilisation corp		
	27 - Autres immobilisations financières			23 - Immobilisation en cours		
	040 Opérations d'ordre			10 - Fonds et réserves	0,00 €	
	041 Opérations d'ordre			040 Opérations d'ordre		
	041 Opérations d'ordre			041 Opérations d'ordre		
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
SOLDE D'EXECUTION 2022					0,00 €	
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021					0,00 €	
SOLDE DES RESTES A REALISER 2022					0,00 €	
BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2022					0,00 €	

m. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Principal comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	1 228 407,54 €	1 415 243,42 €
Investissement :	186 835,88 €	
Solde des RAR / INV :	-209 148,57 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
INVESTISSEMENT : 001R	186 835,88 €	
INVESTISSEMENT : 1068R	22 312,69 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	1 206 094,85 €	

Voté à l'unanimité

n. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Assainissement Collectif » comme suit :

## BUDGET ASSAINISSEMENT

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	453 969.08 €	3 179 839.70 €
Investissement :	2 725 870.62 €	
Solde des RAR / INV :	-741 124.39 €	
Proposition Inscription / BP 2023 ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
INVESTISSEMENT : 001R	2 725 870.62 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	453 969.08 €	

*Voté à l'unanimité*

### o. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » comme suit :

## BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	275.81 €	275.81 €
Investissement :	0.00 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
FONCTIONNEMENT : 002R	275.81 €	

*Voté à l'unanimité*

### p. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » comme suit :

### BUDGET ORDURES MENAGÈRES

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	104 739.55 €	104 739.55 €
Investissement :	0.00 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
FONCTIONNEMENT : 002R	104 739.55 €	

*Voté à l'unanimité*

#### q. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » comme suit :

### BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	4 855.98 €	-55 898.40 €
Investissement :	-60 754.38 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
INVESTISSEMENT : 001D	60 754.38 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	4 855.98 €	

*Voté à l'unanimité*

#### r. AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques » comme suit :

## BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Résultat CA 2022		
Fonctionnement :	0.00 €	0.00 €
Investissement :	0.00 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2023		
INVESTISSEMENT : 001D	0.00 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	0.00 €	

*Voté à l'unanimité*

- s. **MODIFICATION N° 1 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LA COMMUNE D'UGNEY**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- t. **MODIFICATION N° 4 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : RACCORDEMENT DES EFFLUENTS DE FRAISANS/SALANS SUR LA STEP A RANCHOT, MODIFICATION DES POSTES DE REFOULEMENT ET AGRANDISSEMENT DE LA STEP A RANCHOT**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- ii. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : CREATION D'UNE GENDARMERIE A DAMPIERRE**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- v. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RESEAU ET STATION DE TRAITEMENT) SUR LA COMMUNE D'ORCHAMPS**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- w. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RESEAU ET STATION DE TRAITEMENT) SUR LA COMMUNE DE VITREUX**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;



- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- X. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA COLLECTE DES EAUX USEES EN RIVE DROITE DU DOUBS (5 COMMUNES) DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE RANCHOT**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- Y. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE PAGNEY**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

- Z. **MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : GEMAPI « LA VEZE »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

aa. **MODIFICATION N° 1 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LES COMMUNES DE MONTMIREY-LA-VILLE ET DE MONTMIREY-LE-CHATEAU**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2023 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

*Voté à l'unanimité*

bb. **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, fixe les taux des taxes locales au titre de l'exercice 2023 comme suit :

RESSOURCES FISCALES	Base d'imposition prévisionnelles 2023	Taux de référence 2022	Proposition de variation	Proposition taux 2023	Produits 2023 attendus
Foncier bâti	10 679 000	11,80%	20%	14,16%	1 483 826 €
Foncier non bâti	849 900	23,00%	20%	27,60%	234 572 €
<b>Produit fiscal Foncier</b>					<b>1 718 398 €</b>
Taxe d'habitation additionnelle	1 019 809	11,64%	20%	13,97%	141 210 €
CFU	1 742 000	29,36%	20%	30,06%	523 645 €
<b>TOTAL</b>				<i>Taux plafonné</i>	<b>2 383 253 €</b>

*Voté à l'unanimité*

cc. **FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI DE L'EXERCICE 2022 ET DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- fixe le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022 ET l'année 2023 comme suit :

TAXE GEMAPI	CA 2022	BP2023	CUMUL 2022+2023
<b>DEPENSES</b>			
FONCTIONNEMENT	84 150.19 €	65 666.00 €	149 816.19 €
INVESTISSEMENT	9 594.93 €	55 860.00 €	65 454.93 €
TOTAL DEPENSES	93 745.12 €	121 526.00 €	215 271.12 €
<b>RECETTES</b>			
FONCTIONNEMENT			- €
INVESTISSEMENT	377.19 €	1 017.00 €	1 394.19 €
TOTAL RECETTES	377.19 €	1 017.00 €	1 394.19 €
<b>PRODUIT ATTENDU TAXE GEMAPI</b>			<b>213 876.93 €</b>

- charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux ;
- précise que les produits de la taxe GEMAPI de l'exercice 2022 et de l'exercice 2023 seront inscrits au budget principal de la Communauté de Communes Jura Nord, au chapitre 73, article 7346 ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

dd. **ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS POUR L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- décide d'attribuer les différentes subventions aux associations et organismes ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à verser les sommes allouées à chaque association et organisme selon les conditions ;
- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier et engager toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement du dossier ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget principal 2023 de la Communauté de Communes Jura Nord.

*Voté à l'unanimité*

sa. **ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget principal de l'exercice 2023 comme ci-après.

**3 BUDGET PRINCIPAL**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS	
DEPENSES		RECETTES	
Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	186 815,88 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	30 277,56 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	1 386 648,06 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 692,00 €	025 - Produits de cessions	500,00 €
041 - Opérations patrimoniales	580 000,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	244 079,80 €
04 - Opérations patrimoniales	80 000,00 €	041 - Opérations patrimoniales	580 000,00 €
07 - Subventions d'investissement	300 704,00 €	042 - Dotations, fonds divers et réserves	185 158,69 €
10 - Emprunts et dettes assimilées	142 728,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	40 860,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	170 300,00 €	11 - Subventions d'investissement	43 108,44 €
204 - Subventions d'équipement versées	510 000,50 €	13 - Emprunts et dettes assimilées	500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	309 678,00 €	15 - Dépôts et cautionnements reçus	100 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	5 000,00 €	23 - Immobilisations en cours	
36 - Participations et créances rattachées à des participations		41 429,00 €	41 429,00 €
451006 - Etude thermique CEE TEPCV		451006 - Etude thermique CEE TEPCV	
Opérations :			
Op29 POLE JEUNESSE GENDREY	100 000,00 €		
Op30 POLE JEUNESSE VALLEE OGNON	30 000,00 €		
Op31 E De Musiq - Espace danse	600,00 €		
Op32 Gare Ranchot			
Op33 Gymnase restructuration			
Op35 Pole Educatif Ranchot			
Op36 Gendarmerie Dampierre			
Op37 GENAPI LA VEZE			
<b>TOTAL</b>	<b>2 515 533,06 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 734 681,63 €</b>
		<b>TOTAL BP 2023 (+RAR 2023)</b>	<b>2 809 219,07 €</b>
		<b>TOTAL BP 2023 (+RAR 2023)</b>	<b>2 809 219,07 €</b>

Voté à l'unanimité

II. **ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**4 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	
DEPENSES		RECETTES	
Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
011 - Charges à caractère général	63 730,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	453 969,08 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	86 720,00 €	013 - Atténuations de charges	160 178,00 €
014 - Atténuations de produits	6 000,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	446 000,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000,00 €	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	30 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	683 796,08 €	71 - Subventions d'exploitation	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	225 277,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	76 - Produits financiers	
66 - Charges financières	76 824,00 €	77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles	4 800,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 090 147,08 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 090 147,08 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

Dépense	DEPENSES		RECETTES			
	Désignation	BP 2023	RAR 2022	Désignation	BP 2023	RAR 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	2 725 820,02 €	
020 - Dépenses imprévues (investissement)	6 300,31 €			021 - Virement de la section de fonctionnement	583 296,08 €	
020 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 138,00 €			022 - Produits de cessions		
021 - Opérations patrimoniales				040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	225 277,00 €	
13 - Subventions d'investissement				042 - Opérations patrimoniales		
16 - Emprunts et dettes assimilées	256 200,00 €			10 - Dotations, fonds divers et réserves		
20 - Immobilisations incorporelles	500,00 €			13 - Subventions d'investissement	1 342 493,00 €	170 124,17 €
204 - Subventions d'équipement versées				16 - Emprunts et dettes assimilées	200 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	1 000,00 €	1 562,96 €		2a - Immobilisations en cours		
23 - Immobilisations en cours	30 000,00 €					
0012 Raccordement Fiaisans Step Damp Ranchot	2 279 500,00 €					
0013 Extension Step Gendrey	0,00 €					
0014 Extension Step Orchamps	1 341 900,00 €					
0015 Réseaux ass Ougney	40 500,00 €					
0016 Système ass Vireux	109 003,00 €	018 643,45 €				
0017 Système ass Louvatange	23 581,00 €	202 042,17 €				
0018 Réseaux ass Pagny	30 800,00 €					
0019 Réseaux Montmirey le Château et la Ville	105 900,00 €					
0020 Réhabilitation réseaux Dampierre Bans Ranchot	33 000,00 €					
0023 Système assainissement Plumont	12 000,00 €					
TOTAL	4 638 312,31 €	912 248,56 €		TOTAL	5 370 430,70 €	170 124,17 €

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)

5 550 560,87 €

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)

5 550 560,87 €

Voté à l'unanimité

## 99. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF » DE L'EXERCICE 2023

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Collectif » de l'exercice 2023 comme ci-après.

## BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

Dépense	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
011 - Charges à caractère général	53 730,00 €		002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	451 960,08 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	46 720,00 €		013 - Atténuations de charges	
014 - Atténuations de produits	4 000,00 €		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 070,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000,00 €		70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	446 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	683 796,08 €		74 - Subventions d'exploitation	30 000,00 €
062 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	225 277,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières	70 622,00 €		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles	4 800,00 €			
TOTAL	1 090 147,08 €		TOTAL	1 090 147,08 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	BP 2023	RAR 2022	Désignation	BP 2023	RAR 2022
INVESTISSEMENT	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	2 725 870,67 €	
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	4 390,31 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	681 706,04 €	
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 178,00 €		024 - Produits de cessions		
	041 - Opérations patrimoniales			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	375 277,00 €	
	13 - Subventions d'investissement			041 - Opérations patrimoniales		
	16 - Emprunts et dettes assimilées	250 200,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves		
	20 - Immobilisations incorporelles	500,00 €		13 - Subventions d'investissement	1 244 493,00 €	171 124,32 €
	204 - Subventions d'équipement versées			16 - Emprunts et dettes assimilées	400 000,00 €	
	21 - Immobilisations corporelles	7 000,00 €	1 562,94 €	23 - Immobilisations en cours		
	23 - Immobilisations en cours	30 000,00 €				
	opt2 Raccordement Fraisans Step Damp Ranchet	5 270 560,00 €				
	opt3 Extension Sirep Genchrey	0,00 €				
	opt4 Extension Step Ochamps	1 361 600,00 €				
	opt5 Réseau ass Dugney	40 590,00 €				
	opt6 Système ass Vitreux	119 003,00 €	618 043,45 €			
	opt7 Système ass Louvatange	21 681,00 €	292 047,32 €			
	opt8 Réseau ass Pagny	30 800,00 €				
	opt9 Réseau Montmiry le Château et la Ville	305 900,00 €				
	opt10 Réhabilitation réseaux Dampierre Rans Ranchet	33 000,00 €				
	opt11 Système assainissement Plumont	12 000,00 €				
<b>TOTAL</b>	<b>4 638 312,31 €</b>	<b>212 246,36 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 139 416,70 €</b>	<b>171 124,32 €</b>	
TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)		5 550 560,87 €	TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)		5 550 560,87 €	

*Voté à l'unanimité*

**III. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » de l'exercice 2023 comme ci-après.**

**B BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général	275,81 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	275,81 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €
	014 - Atténuations de produits	0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00 €	70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	4 000,00 €
	023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	0,00 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
	05 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
	66 - Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
	67 - Charges exceptionnelles	0,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>4 275,81 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 275,81 €</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

	DEPENSES		RECETTES		
	Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023	
INVESTISSEMENT	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	0,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	024 - Produits de cessions	0,00 €	
	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	
	13 - Subventions d'investissement	0,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	
	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	
	20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €	
	204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	
	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €	
	23 - Immobilisations en cours	0,00 €			
	36 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	
TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)		0,00 €	TOTAL BP 2023 (+RAR 2022)		0,00 €

*Voté à l'unanimité*

**ii. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2023 comme ci-après.

**0 BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE**

		SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES			
		DEPENSES		RECETTES	
		Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général			70 - Ventes "prestat" de services, marchandises	62 545,00 €
	05 - Autres charges de gestion courante		6 546,60 €		
	66 - Charges financières			77 - Produits exceptionnels	
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		60 754,38 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	
	043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement			041 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement	
	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)			002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	4 059,68 €
	<b>TOTAL</b>		<b>67 300,98 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>67 300,98 €</b>

		SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS			
		DEPENSES		RECETTES	
		Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
INVESTISSEMENT	16 - Emprunts et dettes assimilées			001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
	20 - Immobilisations incorporelles				
	21 - Immobilisations corporelles			040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	60 754,38 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			10 - Dotations, fonds divers et réserves	
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		60 754,38 €	13 - Subventions d'investissement	
	<b>TOTAL</b>		<b>60 754,38 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60 754,38 €</b>

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022) 60 754,38 € TOTAL BP 2023 (+RAR 2022) 60 754,38 €

*Voté à l'unanimité*

**ii. ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES » DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2023 comme ci-après.

**BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

		SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES			
		DEPENSES		RECETTES	
		Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
EXPLOITATION	011 - Charges à caractère général		5 200,00 €	70 - Ventes "prestat" de services, marchandises	24 200,00 €
	66 - Charges financières			7A - Subventions d'exploitation	1 000,00 €
	023 - Virement à la section d'investissement		20 000,00 €		
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section			042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	
	043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement			043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement	
	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)			002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	
	<b>TOTAL</b>		<b>25 200,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 200,00 €</b>

		SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS			
		DEPENSES		RECETTES	
		Désignation	BP 2023	Désignation	BP 2023
INVESTISSEMENT	20 - Immobilisations incorporelles			001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
	21 - Immobilisations corporelles			021 - Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €
	23 - Immobilisations en cours		100 000,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	
	27 - Autres immobilisations financières				
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			13 - Subventions d'investissement	80 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>100 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 000,00 €</b>	

TOTAL BP 2023 (+RAR 2022) 100 000,00 € TOTAL BP 2023 (+RAR 2022) 100 000,00 €

*Voté à l'unanimité*

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- adopte et fixe les tarifs sorties avec prestataire pour les jeunes ci-dessus ;
- adopte et fixe les tarifs séjours avec prestataire pour les jeunes ci-dessus ;
- adopte et fixe les tarifs sorties avec prestataire pour les enfants ci-dessus ;
- adopte et fixe les tarifs séjours avec prestataire pour les enfants ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier et à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

#### **4. QUESTIONS DIVERSES**

- = Monsieur Michel GANET demande s'il était possible de faire le CA et le Budget en deux conseils communautaires car tout d'un coup, c'est un peu dur. Le Président explique que cela fait des années que l'on fonctionne comme ça mais c'est vrai que c'est un conseil communautaire un peu lourd surtout qu'il y a de plus en plus de budget.
- = Monsieur Gilbert LAVRY demande ce que représente le taux d'augmentation d'impôt pour un ménage moyen ? Le Président répond qu'il est difficile de dire une somme surtout que chaque commune n'a pas les mêmes taux d'imposition. Il précise qu'il faudra aussi surement augmenter les tarifs scolaires pour ne pas toujours augmenter sur les contribuables.

Séance levée à 21H00.

Monsieur Olivier DEMANDRE  
Commune de Orchamps



Le Président,  
Gérome FASSETNET





*b. Décision prises par le Président*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

*c. Installation d'un nouveau délégué communautaire représentant la commune d'Orchamps*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, installe Madame Michèle BOUCARD en tant que conseiller communautaire titulaire.**

*Voté à l'unanimité*

*d. Convention de mise à disposition gratuite de la salle de réunion située à la Gare à Ranchot entre la CCJN et l'association ABRAPA*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

*Voté à l'unanimité*

*e. Convention de mise à disposition gratuite de locaux entre la Communauté de Communes Jura Nord et le Syndicat Intercommunal des Eaux à Dampierre*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :**

- **se prononce favorablement sur la mise en place de la convention de mise à disposition gratuite de locaux avec le Syndicat Intercommunal des Eaux à Dampierre ;**
- **accepte les termes de ladite convention ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

*f. Désignation d'un référent déontologue*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **prend connaissance des dispositions de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale et du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l' élu local ;**

- désigne comme référent déontologue chargé d'apporter aux élus tout conseil utile au respect des principes déontologiques Madame Monique VUILLEMIN ;
- confie à la Communauté de Communes Jura Nord le soin d'assurer la confidentialité de la saisine du référent déontologue et la vérification du service fait en mettant en œuvre la procédure décrite dans l'exposé du rapport ci-dessus ;
- autorise le paiement des vacations effectuées par le référent déontologue à hauteur de 80 € l'unité.

*Voté à l'unanimité*

*g. Validation du rapport moral de l'exercice 2022 du Pays Dolois*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- prend connaissance des dispositions de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale et du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local ;
- désigne comme référent déontologue chargé d'apporter aux élus tout conseil utile au respect des principes déontologiques Madame Monique VUILLEMIN ;
- confie à la Communauté de Communes Jura Nord le soin d'assurer la confidentialité de la saisine du référent déontologue et la vérification du service fait en mettant en œuvre la procédure décrite dans l'exposé du rapport ci-dessus ;
- autorise le paiement des vacations effectuées par le référent déontologue à hauteur de 80 € l'unité.

*Voté à l'unanimité*

## **2. RESSOURCES HUMAINES**

*a. Création d'un poste dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux à temps complet*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- décide de créer un poste dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux à temps complet ;
- charge Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- modifie le tableau des effectifs ;
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord aux articles et chapitre prévus à cet effet.

*Voté à l'unanimité*

*b. Création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animations à temps complet*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- décide de créer un poste dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animations à temps complet ;
- charge Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- modifie le tableau des effectifs ;
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord aux articles et chapitre prévus à cet effet.

*Voté à l'unanimité*

- c. *Suppression d'un poste dans le cadre d'emploi des Educateurs Jeunes Enfants à temps complet et création d'un poste dans le cadre d'emploi des Conseillers territoriaux Socio-Educatifs à temps complet*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- se prononce favorablement sur la création d'un poste dans le cadre d'emploi des conseillers territoriaux socio-éducatif à temps complet ;
- supprime, en conséquence le poste dans le cadre d'emploi des éducateurs de jeunes enfants à temps complet ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

- d. *Suppression d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet (23,04h) et création d'un poste dans le cadre d'emploi des agents de maîtrises territoriaux à temps non-complet (23,04h)*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- se prononce favorablement sur la création d'un poste dans le cadre d'emploi des agents de maîtrises territoriaux à temps non-complet à raison de 23,04h hebdomadaire ;
- supprime, en conséquence le poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 23,04h hebdomadaire ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

- e. *Instauration du RIFSEEP pour le cadre d'emploi des Conseillers territoriaux socio-éducatif*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **INSTAURE** le RIFSEEP au cadre d'emploi des conseillers territoriaux socio-éducatif selon les modalités définies ci-dessus ;
- **ADOpte** les propositions relatives aux conditions de modulation et de revalorisation des indemnités, ainsi qu'aux montants mentionnés dans la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de l'IFSE et du CIA dans le respect des principes définis ci-dessus ;
- **PRECISE** que les dispositions de la présente délibération prendront effet à partir du 2 juin 2023 et que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

*Voté à l'unanimité*

### **3. FINANCES**

#### *a. Tarifs ADS 2022*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- valide et fixe les tarifs des actes instruits par le service ADS du Grand Dole pour l'année 2022 comme suit :

TYPES DE DOCUMENTS D'URBANISMES	VAUT	TARIFS
Permis de construire	1	194,24 €
Certificat d'urbanisme type b	0,4	77,70 €
Déclaration préalable	0,7	135,97 €
Permis d'aménager	1,2	233,09 €
Permis de démolir	0,8	155,39 €

- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- mandate Monsieur le Président à faire les titres de recettes aux différentes communes, qui correspondent aux différents documents d'urbanismes instruits par le service ADS du Grand Dole comme suit :

## Refacturation Service ADS 2022

Commune	Cu (a+b)	DP	PC	PC Mod	PA	PD	Calcul EPC	Refacturation
BRANS	5	16	4	1			18,2	3 535,17 €
DAMPIERRE+PETIT MERCEY	22	41	23	3			63,5	12 334,24 €
EVANS	14	37	11	2	1	2	47,3	9 187,55 €
GENDREY	13	10	9		1		22,4	4 350,98 €
LA BARRE	10	5	4	2		1	14,3	2 777,63 €
LOUVATANGE	7	5	3				9,3	1 806,43 €
MONTEPLAIN	3	5					4,7	912,93 €
MONTMIREY-LE- CHATEAU	6	5	2	2			9,9	1 922,98 €
MUTIGNEY	5	11	2				11,7	2 272,61 €
ORCHAMPS	26	19	4	1		1	29,5	5 730,08 €
OUGNEY	24	15	5				25,1	4 875,42 €
PAGNEY	15	9	3				15,3	2 971,87 €
RANCHOT	10	22	5				24,4	4 739,46 €
RANS	10	23	8	1			29,1	5 652,38 €
ROMAIN	8	18	8				23,8	4 622,91 €
SALANS	15	13	4	1	2		22,5	4 370,40 €
SALIGNEY	6	5					5,9	1 146,02 €
SERMANGE	11	12	3				15,8	3 068,99 €
SERRE-LES-MOULIERES	8	7	2				10,1	1 961,82 €
THERVAY	41	17	3				31,3	6 079,71 €
VITREUX	4	4	2	1			7,4	1 437,38 €
<b>TOTAL</b>	263	299	105	14	4	4	441,5	85 756,96 €
<b>équivalent epc unitaire</b>	0,40	0,70	1,00	1,00	1,20	0,80		<b>194,24 €</b>
<b>EPC</b>	105,2	209,3	105	14	4,8	3,2	441,5	85 758,47 €

Voté à l'unanimité

f. Admissions en non-valeur / Créances éteintes – Budget Annexe « Ordures Ménagères »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'admettre les créances éteintes ci-dessus pour un montant de mille quatorze euros (1 014,00 €).

Voté à l'unanimité

*g. Admissions en non-valeur / Créances éteintes – Budget Principal*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'admettre les créances éteintes ci-dessus pour un montant de douze euros et soixante centimes (12,60 €).**

*Voté à l'unanimité*

**4. GEMAPI**

*a. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de cofinancement d'une étude hydromorphologique de La Brizotte et de ses affluents*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **accepte la délégation de maîtrise d'ouvrage relative à l'étude hydromorphologique de La Brizotte et de ses affluents ;**
- **se prononce favorablement sur la mise en place de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de cofinancement d'une étude hydromorphologique de La Brizotte et de ses affluents ;**
- **accepte les termes de ladite convention ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **désigne Monsieur Stéphane ECARNOT comme représentant titulaire et Monsieur Eric PERTUS comme représentant suppléant ;**
- **autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

**5. SERVICE TECHNIQUE**

*a. Convention de mise à disposition de biens entre la Communauté de Communes Jura Nord et les communes concernées*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **accepte la mutualisation des biens entre les communes concernées et la Communauté de Communes Jura Nord ;**
- **se prononce favorablement sur la mise en place de la convention de mise à disposition de biens entre les communes concernées et la Communauté de Communes Jura Nord**
- **accepte les termes de ladite convention ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir et tout acte afférent à ce dossier ;**
- **autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

## **6. NOUVEAUX PROJETS / AMENAGEMENT**

- a. *Convention d'installation et de gestion et de remplacement de lignes de communications électroniques à Très Haut Débit en Fibre optique pour l'immeuble rue des Anciens Combattants à Orchamps (39700)*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- se prononce favorablement sur la mise en place d'une convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à Très Haut Débit en Fibre Optique ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise le Président à signer ladite convention ainsi que tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise le Président à engager toutes démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

- b. *Acquisition du bâtiment (Ex Le Galoubin) situé 26 grande rue à Ranchot (39700)*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- approuve l'acquisition par la Communauté de Communes Jura Nord de ce bien immobilier identifié sur la parcelle AH 114, situé 26 grande rue – 39700 RANCHOT, dans les conditions décrites, pour un montant de 250 000 €, hors frais notariés ;
- autorise Monsieur le Président à signer l'acte d'acquisition et tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction ;
- décide de classer ce bien immobilier dans le domaine public de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- nomme l'office notarial SCP BARTHEN RUIZ VANDEL, 8 rue Joseph Thoret 39100 DOLE ;
- prend en charge les frais de notaire en relation avec cette acquisition ;
- dit que les crédits au titre de cette acquisition sont inscrits au budget.

*Voté à l'unanimité*

- c. *Projet Alimentaire de Territoire (PAT) – Partenariat Pays Dolois / Initiative Dole Territoires – Création d'un Fonds « Prêt d'honneur-Transition alimentaire »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire :**

- décide de soutenir le principe de la création d'un fonds « Prêt d'honneur – Transition alimentaire » géré par l'association Initiative Dole Territoires dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire porté par le Pays Dolois ;
- prend acte de la réaffectation de 150.000 euros du solde du fonds « Prêt d'honneur – COVID » vers le nouveau fonds « Prêt d'honneur – Transition alimentaire » ;

- autorise Monsieur le Président à signer la convention jointe en annexe, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Voté à l'unanimité

## **7. CULTURE / MONDE ASSOCIATIF**

### *a. Dispositif Carte Avantages Jeunes*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- se prononce favorablement sur la mise en place d'une convention de partenariat avec Info Jeunes Jura pour les 2 points de vente ;
- se prononce favorablement sur la mise en place d'une convention « Coupon Avantage Bibliothèque » ;
- accepte les termes de desdites conventions ;
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Voté à l'unanimité

### *b. Attribution d'une subvention à l'Association TANDEM*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- accepte d'attribuer une subvention d'un montant de 500,00 € à l'association TANDEM ;
- autorise le versement de cette subvention à l'association TANDEM ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2023 de la Communauté de Communes Jura Nord.

Voté à l'unanimité

## **8. EJE / AFFAIRES SCOLAIRES**

### *a. Conventions d'objectifs et de financement pour la prestation de service ordinaire concernant les activités d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- se prononce favorablement sur la mise en place de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service ordinaire concernant les activités d'Accueil de loisirs sans hébergement ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir et tout acte afférent à ce dossier ;



- **autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.**

*Voté à l'unanimité*

- b. Conventions d'objectifs et de financement pour la prestation de service ordinaire concernant les activités d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **accepte et valide les modifications du règlement intérieur des ALSH ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

*Voté à l'unanimité*

- c. Convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux (écoles et médiathèques) entre la Communauté de Communes Jura Nord et les associations ou l'Education Nationale*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **se prononce favorablement sur la mise en place de la convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux (écoles/ALSH/médiathèques) avec les associations diverses ou l'éducation nationale ;**

- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

Séance levée à 20h04.

Monsieur Antony BOURCET  
Commune de Dammartin Marpain



Le Président,  
Gérome FASSENET


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA RÉGION DE LA VALLÉE DE LA SOMME  
PARA NORD